



Stratégie Antibiorésistance



Résistance aux antibiotiques : enquête auprès de la population Foire aux questions (état : janvier 2017)

1 À quel point les résultats de l'enquête sur les antibiotiques menée auprès de la population sont-ils pertinents ?

Au total, mille personnes en Suisse ont été interrogées sur leurs connaissances et leur utilisation des antibiotiques, ainsi que sur leur attitude vis-à-vis de ces médicaments. Afin d'éviter que certains groupes de population soient surreprésentés ou sous-représentés, les réponses ont été pondérées par rapport à la structure démographique. Avec un taux d'erreur de +/- 3 %, les résultats principaux sont représentatifs de la population suisse. Différencier les réponses au sein des groupes n'est possible que dans une certaine mesure ; cependant, les chiffres présentés indiquent des tendances.

2 Les informations recueillies sur le recours aux antibiotiques correspondent-elles aux chiffres sur leur utilisation effective ?

Les résultats obtenus se basent sur les déclarations des personnes interrogées et ne peuvent pas être comparés avec les chiffres sur l'utilisation effective d'antibiotiques dans les domaines stationnaire et ambulatoire. Ces derniers sont disponibles sur le site internet du Centre suisse pour le contrôle de l'antibiorésistance, anresis.ch, et dans le [Swiss Antibiotic Resistance Report 2016](http://www.ofev.ch/antibiotiques/ressources/rapports/2016).

3 L'Union européenne (UE) a également mené une enquête sur l'antibiorésistance auprès de la population ([Eurobaromètre spécial 445, résistance aux antibiotiques](http://ec.europa.eu/eurobarometer/special-445-resistance-antibiotiques)). Les résultats de l'enquête suisse et ceux de l'enquête européenne sont-ils comparables ?

Les résultats de ces deux enquêtes sont comparables dans la mesure où les mêmes questions ont été posées. Cependant, des méthodes de sondage différentes ont été utilisées. Alors que dans l'enquête de l'Eurobaromètre, les personnes ont été interrogées à leur domicile et pouvaient voir les catégories de réponses sur un écran, le sondage suisse s'est fait par téléphone et ne proposait pas de réponse. Les résultats ont été répertoriés dans des catégories lorsque c'était possible et, dans le cas contraire, saisis au moyen de mots-clés. En outre, la méthode de sélection des ménages interrogés était différente.



4 Pourquoi la Suisse ne s'appuie-t-elle pas simplement sur les résultats de l'enquête européenne ?

Il est important pour la mise en œuvre de la Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR) de connaître les tendances suisses et de prendre en compte les différences régionales. Les facteurs déterminants tels que la réglementation du recours aux antibiotiques, la diffusion d'informations pertinentes d'un point de vue sanitaire et les habitudes au niveau de la consommation des médias sont spécifiques à chaque pays.

5 Quelles conclusions tire l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) des résultats de l'enquête ?

L'enquête fait un premier état des connaissances et de l'utilisation des antibiotiques, ainsi que de l'attitude de la population suisse vis-à-vis de ces médicaments. Elle sert également à repérer les lacunes actuelles et à prendre les mesures ciblées, qui s'imposent. Même si les résultats indiquent de bonnes connaissances et un recours prudent aux antibiotiques parmi la population, ils montrent également, par exemple, qu'il est nécessaire d'intervenir auprès de certains groupes. L'analyse détaillée de l'enquête démontrera quelles mesures spécifiques doivent être mises en place, pour combler les lacunes et continuer à promouvoir une utilisation appropriée des antibiotiques.

Il est prévu de reconduire cette enquête ces prochaines années, pour identifier les changements au fil du temps.